Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 35

Artikel: Au temps des batz : le prix de la vie il y a 68 ans : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-208893

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

50me ANNÉE — N° 35. Samedi 31 août 1912.

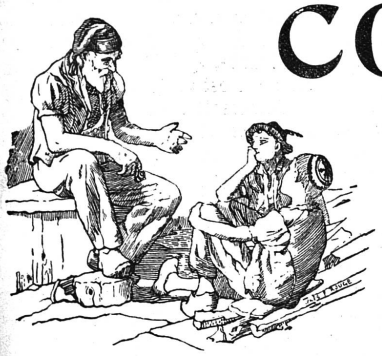

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

FAUT-TE VERI, FAUT-TE PAS VERI MON BLYA ?

I

Yavé djurâ, laî ia dzo grandteimps, quand iaré idée dè fére ôtié, dè ne pllie nyon atiutâ. Mâ djurâdè ? N'est pas lo tot dè djurâ : ie faut teni, et teni bon, on coup qu'on a djurâ.

Mè su laissî rèprindrè à chaîdrè lè dere daî dzeins, quemin on gros belaud, on gros dâdou que ié étâ, pas pllie lhein tiet hiaî la vèprâ, pè cllia bargagne, avoué mon fromeint daô Pontet, que n'in sèyï delon passâ. Mâ, quemin o'allâ vaîre, on deraî, assebin, que l'étaî fé èxepret.

Partessé, tot solet, apri dinâ, avoué onn'âta dè ratî, et l'idée dè lo verî, et tot lô verî quin teimps que tassè, que n'avé pas fé dou pas que rincontro dzo, aô maîtin dè la tserraire, Gueliaumo daô Poza, qu'allâvè ferra s'n'ègua, que mè dit :

— Te va verî ?

— Vé achaîti, que laî rèpondo. Simblyè que lo teimps sè laîvè...?

— Sè laîvè po peçi, que mè dit. Dèvant onn'haôra n'in la pliodze.

— A tiet lo vaî-tou ?

— D'aboo aô teimps. Quand lo sèlaô sè bâgnè dinse n'est pas bouna marqua. Et, vouaîte-vaî quemin lè riondannès volan bassès ! Pu, lè motsès san traô crouyès : san inradjè, vo dèvaôran. Clliaô pouèzons dè bornets sè plliantan quantia travaî voutra tsemise. Guegne-vaî la Maôra quin dzeton l'in a dèzo la panse ! Lo bré mè dèpond dè la teni.

Su cein Gueliaumo l'a èclliafâ dè colére on tavan que lo pequâvè su la man, et l'a terî, trinnâ pè la Maôra, daô coté dè la fordze, et mè daô coté daô Pontet.

In passeint dèvan la Condèmene, Dzordzo, qu'intsapliâvè dèzô laô grocha noyïre, m'arrîtè in mè dezin :

— T'i bin pressâ. Iô vâ-tou ?

— Pè lo Pontet.

— Tiet fére, pè lo Pontet ?

— Vaîre se pu verî lo fromeint...?

— T'as, sacredieu, onna boun'idée ! On iadzo veria, la granna, l'est la maîtî chètse. Vu criâ lè noûtrès, que fan la rèpozâye, po lè z'invouyï verî assebin pè la fin daô Riô.

L'a fotu bas sa faux et son martî, et teindu qu'allâvo adi lé oyu que bramâvè :

— Allin, tsaroppès, laiva-vo ! Fâ dou sèlaô : la granna vaô îtrè grelhia ! Tot lo monde va ramassâ !

Dzordzo desaî dinche po lè fére budzi, quand bin n'avaî nyon vu passâ tiet mè avoué m'n'âta dè ratî. Mâ, m'a fé plliézi dè l'oûre ; cein m'a balyi daô coradzo et fé aôblyâ on momeint cein que m'avaî de Gueliaumo daô Poza.

Octave Chambaz.

(*Lo resto deçando que vint.*)

SÉSAME, OUVRE-TOI !

Une société de chant de la Suisse allemande, venue à la Fête fédérale de Neuchâtel, en a profité pour faire une petite excursion en pays welsche.

Le comité avait combiné un itinéraire fort alléchant, dont chaque sociétaire fut informé par une circulaire, qui contenait en outre tous les renseignements utiles et désirables.

Bien plus, le comité, justement soucieux de l'agrément de ses administrés, avait joint à la circulaire, à l'adresse des participants qui ne savaient pas le français — ils étaient nombreux — la carte dont ci-dessous la reproduction. Cette carte devait leur éviter tout embarras, leur permettre de se tirer d'affaire, du moins en quelques-unes des circonstances les plus usuelles de la vie, en voyage.

Croyez bien qu'il ne s'agit point d'une plaisanterie ; c'est tout ce qu'il y a de plus authentique. Voici :

« Aus dem beredten Franzosen :
» 1. *Nöschatell* = Neuenburg.
» 2. *Plass dö Fäät* = Festplatz.
» 3. *boar* = trinken.
» 4. *ün Buttäii* = eine Flasche.
» 5. *Wängblang* = Weisswein.
» 6. *Wängrusch* = Rotwein.
» 7. *päyee* = bezahlen.
» 8. *dormir* = schlafen.
» 9. *Madmoasäll* = mein Fräulein.
» 10. *o Röwoar* = auf Wiedersehen.
» In Lausanne : *Garssong* = Kellnerin. »

Avec ça, nos chers confédérés étaient comme chez eux.

MENTEUR COMME...

Extrait du rapport annuel de l'Asile des vieillards de la Broie, pour l'exercice de 1911 :

« A plus d'une reprise depuis la fondation de l'Asile, et encore deux fois cet hiver, on nous a amené des vieillards moribonds, plus que moribonds, dans un état de faiblesse et d'épuisement lamentable, exigeant les soins qu'on donne aux tout petits enfants (vous me comprenez à demi-mot, n'est-ce pas ?) et imposant à notre personnel un travail et une peine qui s'ajoutent trop lourdement à leur tâche ordinaire. Et notez qu'ils nous arrivent avec un certificat médical mirobolant. Questions du formulaire : Le vieillard a-t-il une maladie chronique ? Réponse : Non. — A-t-il des infirmités ? Non. — Exigent-elles des soins spéciaux ? Non. — Est-il dément ? Non. — Est-il gâteux ? Non... Signé : Dr X.

» Ceux et celles d'entre vous, Mesdames et Messieurs, qui fréquentez assidûment le culte public, et qui constatez assez souvent que le prédicateur qui monte en chaire n'est pas celui que le journal de la veille indiquait, vous vous écriez parfois : « Menteur comme la tabelle des prédications ! » Désormais, faudra-t-il modifier la formule et dire : Menteur comme une déclaration médicale ? »

AU TEMPS DES BATZ [1]

Le prix de la vie il y a 68 ans.

III

A côté de ces objets d'une consommation journalière, quelques articles ont positivement haussé. La viande de boucherie est environ d'un quart plus chère. Le prix du bois s'est élevé d'une moitié en sus. Là où le moule valait 16 à 18 fr. au commencement du siècle, il se vend maintenant de 24 à 26 fr. En outre, le renchérissement des loyers est assez marqué dans plusieurs villes, mais il est nul ou presque nul dans quelques autres et dans la plupart des villages.

» En somme, et en tenant compte de la hausse du salaire en argent, ainsi que de la moindre fréquence des chômages, le salaire réel des manouvriers, c'est-à-dire la quantité d'objets qu'achète cet argent, a certainement un peu augmenté dans les villages et n'a pas diminué dans les villes. La situation de cette classe d'ouvriers, heureusement peu nombreuse chez nous, reste néanmoins la plus chétive.

» Maintenant, si nous en venons aux ouvriers employés dans l'industrie manufacturière, ou plutôt à nos artisans, le salaire nominal pour cette classe de travailleurs a suivi à peu près la même progression que celui des simples journaliers. Comme ceux-ci, dans la plupart de nos villages, l'ouvrier est nourri chez celui qui l'emploie (chef d'atelier ou consommateur). A la ville, un certain nombre d'artisans logent et nourrissent leurs ouvriers dans quelques professions particulières, mais le cas est exceptionnel dans les autres. En moyenne, le taux du salaire des ouvriers dans les différents arts est de 12 à 16 batz [2] par jour sans la nourriture. Dans quelques professions et dans certaines localités, il s'élève jusqu'à 18, 20 et 25 bz., mais les chômages y sont ordinairement plus fréquents. Avec la nourriture, et le plus souvent le logement, le salaire va de 4 à 9 bz. par jour.

» Pour avoir une idée plus exacte de la consommation des salariés parmi nos artisans, voici quelques détails recueillis dans nos villes. A côté du prix courant des pensions alimentaires et des logements, se trouvent indiqués le nombre des repas et les éléments dont ils se composent le plus ordinairement.

Lausanne.

» *Pension,* 42 à 49 bz. par semaine, quatre repas. Matin, café au lait et pain ; à midi, soupe, légume, viande tous les jours et pain ; goûter, café ; le soir, soupe, pain et fromage. (Vin à part payé par l'ouvrier).

» Quelques pensions nourrissent à 38 ou 40 batz par semaine sans le vin.

» Quelques ouvriers (les cordonniers entre autres) vivent en pension à 35 bz. par semaine, ou 25 bz. en fournissant le pain.

[1]) *Note sur le taux des salaires dans le canton de Vaud,* lue à la Société Vaudoise d'utilité publique, le 24 avril 1844, à Lausanne, par M. Alexis Forel.

[2]) Le batz valait 15 centimes.

» Les ouvriers sardes et italiens (la plupart maçons) paient 6 fr. par mois de pension. Pour ce prix ils ont de la soupe trois fois par jour et une portion de viande le dimanche ; ils fournissent leur pain.

» *Logement*, de 15 à 30 bz. par individu et par mois, suivant la chambre et l'arrangement à deux ou seul dans la même chambre.

MORGES.

» *Pension*, 45 à 49 bz. par semaine, quatre repas. Matin, café au lait et pain ; à midi, soupe, viande fraîche ou salée, légume et ¼ de pot de vin, et pain ; goûter, café et pain ; le soir, soupe, légume et pain.

» Dans une pension formée par une association d'ouvriers, le prix est de 38 bz. par semaine pour trois repas. Matin, café et pain ; à midi, soupe, viande, légume, pain, mais pas de vin ; le soir, soupe, légume et pain.

» *Logement*, 15 à 20 bz. par mois. Les ouvriers couchent ordinairement dans des chambres à deux lits.

MOUDON.

» *Pension* et *logement*, 42 bz. par semaine, quatre en été, trois en hiver. Matin, café au lait, pain et pommes de terre ; à midi, soupe, bonne viande, légume et pain ; goûter d'été, café, pain et beurre ; en hiver on ajoute à ce repas du fromage. (Vin à part payé par l'ouvrier, ordinairement ¼ de pot à midi.)

» Les ouvriers sardes (presque tous maçons) ont un régime beaucoup moins large.

NYON.

» *Pension*, 49 bz., trois repas. Matin, soupe ou café au lait et pain ; à midi, soupe, viande, légume et pain ; le soir, soupe, pain et fromage. (Le vin est payé à part par l'ouvrier, parce que quelques-uns en reçoivent une bouteille chaque jour avec le prix de leur journée, d'autres s'en font servir à volonté.)

» *Logement*, 20 bz. par mois.

PAYERNE.

» Peu d'ouvriers sont payés totalement en argent, parce que presque tout le monde (agriculteur et artisan) possède du terrain et des provisions dont on trouve ainsi un débit plus avantageux.

» La nourriture est très substantielle ; l'ouvrier mange de la viande tous les jours (porc, bœuf, mouton, etc.), mais les pommes de terre sont la base de tous les repas, au déjeuner comme au souper, qui se composent l'un et l'autre de café au lait, pain, pommes de terre, fromage, etc.

» Le vin n'est fourni que comme gratification aux ouvriers de métier. Les ouvriers de campagne en reçoivent au contraire à 10 heures et en été à 4 heures.

VEVEY.

» *Pension* et *logement*, 42 bz. par semaine, trois repas. Déjeuner, deux tasses de café au lait, pain à discrétion ; dîner, potage gras, viande, légume, pain ; le tout à discrétion. Souper, un potage épais soit au riz, soit aux pommes de terre ; si on ajoute le soir du pain et du fromage, le prix est augmenté de 2 à 4 bz., soit 44 bz. dans certaines pensions, 46 bz. dans d'autres. (Le vin non compris.)

» *Autre pension* à 49 bz. par semaine. Déjeuner, café, pain et fromage ; dîner, soupe, deux viandes, légume, pain ; le soir, soupe, pain et fromage ; le tout à discrétion. (Le vin à part.)

» *Logement*, 20 batz par mois.

YVERDON.

» *Pension*, 42 bz. par semaine, trois repas. Déjeuner, café au lait, pain, beurre ou fromage, ou quelquefois pommes de terre frites ; dîner, soupe, pain, viande, souvent de deux espèces, légume et 1 ½ à 2 verres de vin ; souper comme le déjeuner.

» *Logement*, 20 bz. par mois.

» Quelques ouvriers achètent eux-mêmes leurs vivres ; ils se font faire et servir la soupe dans leur logement à raison de 15 à 20 rappes pour trois soupes par jour ; plus 5 rappes pour le coucher. Ils dépensent de 3 à 4 bz. par jour pour achat de vivres.

» Les ouvriers tailleurs et cordonniers sont généralement logés chez les maîtres, qui paient à tant la pièce outre la pension.

» Dans quelques ateliers, les ouvriers cordonniers reçoivent deux fois par jour du café. A midi on leur sert la soupe et du légume, et ils achètent le pain et la viande ; on leur cuit la viande.

» Viennent enfin pour les ouvriers, nourris ou non, les frais de vêtements. La plupart des objets manufacturés ayant, nous venons de le voir, considérablement baissé de prix, les ouvriers des deux sexes s'habillent mieux et à bien meilleur marché qu'autrefois. »

(*A suivre.*)

Diagnostic

M. de Coulanges adressa un jour ces vers à l'un de ses amis, qui, affligé d'une fluxion, avait la bouche toute tordue.

Sur votre bouche de travers
Tout le monde raisonne ;
Tous les sentiments sont divers,
Cette aventure étonne.
Pour moi, je ne m'étonne pas
D'aventure pareille :
Votre bouche a voulu, tout bas,
Vous parler à l'oreille.

Effet de vide. — Un peintre avait à représenter, dans l'un de ses tableaux, une jolie quêteuse, un tronc à la main.

Voulant faire entendre que ce tronc était vide, l'artiste imagina de peindre sur l'ouverture une toile d'araignée.

BONTÉ MODERN STYLE

Il est encore, paraît-il, des gens qui croient à la bonté et des parents qui estiment devoir l'enseigner à leurs enfants. C'est fort heureux.

Car il en est aussi, et de très nombreux, qui pensent que la bonté n'est plus de saison et que vouloir être bon, c'est implicitement renoncer à tout espoir de réussite en ce monde, dans quelque domaine que ce soit.

La chance, le succès, ne sourient qu'aux méchants, qu'à ceux qui ne se font pas faute de marcher sur les pieds des autres pour atteindre leur but. Les scrupules, le respect du droit d'autrui, vieilles rengaines, tout au plus bonnes encore pour les âmes simples, d'avance condamnées à la déveine perpétuelle.

Et l'on entend communément des pères et des mères réprimer avec dédain, chez leurs enfants, les mouvements de bonté, de générosité, d'abnégation, bien naturels de la part de ces êtres encore ignorants des déceptions de la vie, des roueries des hommes.

« Si tu es trop bon, leur disent-ils, si tu n'es pas batailleur et prêt à tout propos à défendre de la langue et des ongles tes droits et tes intérêts, tu n'arriveras à rien, tu es un homme fichu ! »

Tels sont les préceptes que l'on donne aujourd'hui, pour guides dans la vie, à ses enfants. Et l'on a la naïveté, si ce n'est l'outrecuidance, de s'étonner encore que les hommes soient mauvais.

Aussi, un collaborateur du *Journal des Débats* s'en est ému. Il engage les parents à développer chez leurs petites filles les qualités de la bonté.

Une bonne petite fille, écrit-il, est la joie et le sourire de la maison. Et il termine son plaidoyer par ces lignes :

« Et enfin, on a tout intérêt à être bon. Racontez à vos petites filles, chère madame et amie, et vous la raconterez mieux que moi, la petite histoire suivante, qui n'a d'autre mérite que d'être vraie : elle est vraie...

» Une vieille demoiselle, un peu bancroche, et qu'on n'aimait pas beaucoup, parce qu'elle était revêche et sermonneuse, tombe un jour, à l'improviste, dans un jardin où des petites filles étaient en train de goûter. La bande effarouchée tourne le dos à la visiteuse, se sauve, se cache, la laisse en plan et quelques-unes même, les moqueuses, la tournent en dérision. Une seule petite fille, meilleure que les autres, se détache du groupe, s'approche de la vieille demoiselle, la fait asseoir, la débarrasse de sa canne, lui offre à goûter, va lui chercher un verre d'orangeade et une tranche de brioche, lui tient compagnie et conversation, en attendant les mamans, qui n'étaient pas là.

» Voici ce qui arriva, comme dans les contes de fées. La vieille demoiselle mourut deux ou trois ans après : elle laissa par testament une assez grosse partie de sa fortune, qui était ronde, à la bonne petite fille dont les attentions l'avaient touchée...

» Un acte de bonté n'est jamais perdu. »

Charmante, la petite histoire, mais déplorable la conclusion.

Ah ! non, la vraie bonté n'est point celle qui n'est inspirée que par l'appas d'une récompense autre que la satisfaction intime, résultant d'un bon mouvement ou de l'accomplissement d'une bonne action.

Mamans, gardez-vous bien de conter à vos petites filles l'histoire ci-dessus ; ce serait les fourvoyer.

Tristes clients. — Un médecin qui demeure dans l'un des faubourgs d'une de nos grandes villes disait l'autre jour qu'il venait de soigner des malades qui habitaient aux antipodes les uns des autres, dans des quartiers suburbains.

— Mais, mon cher docteur, lui dit la personne à qui il s'adressait, vos malades sont donc tous à l'extrémité.

Signe des temps ! — On lisait l'annonce que voici dans un de nos journaux :

« Une jeune personne d'agréable tournure, » ayant reçu une bonne éducation, sachant lire, » écrire, la géographie, l'histoire, la danse, les » premiers éléments des mathématiques, désirerait entrer dans maison comme il faut pour » faire la cuisine. »

Nos impitoyables. — On sait que nos chers confédérés de l'autre côté du pont de Güminen sont très fiers d'écorcher notre langue, et très heureux aussi, parce que cela dispense de payer des traducteurs. Voici le bulletin qu'une maison zurichoise envoie à ses clients de la Suisse romande :

Représentatif et dépôt pour la Suisse :
O. et B., Zürich.

Les prix, s'entendant pris à magasin Zürich, son payable au Schweizerischer Bankverein, Zürich, o contre le 15 du mois, suivant au fourniture, e comptant avec 1 ½ % d'escompte, ou d'aprés mois d'au jour de la facture contre ma traite à vu net.

On homo robusto. — Se n'îro pas on homo robusto, l'aî ia gran teim que savi moo, des Dzan-David de Vaulieni à s'n'ami Abram.

— Quemein cè ?

— Le tenerro m'è tsezâ trei jadzos désus su adi iquie !

Sous les tuiles. — Un poète à qui un quidam reprochait sottement d'être logé au sixième étage, répliqua :

« C'est par égard pour les muses, avec qui j'ai souvent affaire ; je leur épargne la moitié du chemin. »